



SEN-DIPLO MAG

LA LETTRE DU SÉNÉGAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE, MONACO ET ANDORRE
AVRIL 2013 - N°03



S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur du Sénégal en France a présenté ses Lettres de créance, le vendredi 22 février 2013, à Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la République française.



AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE

14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris - Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30 - www.ambasseneparis.com





Le Chef de l'État accueilli au Palais de l'Élysée par son Homologue français qui l'a reçu à déjeuner, le 1^{er} mars 2013.

SOMMAIRE

AXE PARIS/DAKAR

- 3 Visite de travail en France de S.E.M. Macky SALL.
- 4 Visite de travail d'une délégation ministérielle dans le cadre des préparatifs du XV^{ème} Sommet de la Francophonie.
- 5 Visite de travail à Paris de Madame Arame NDOYE, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales.
- 6 Participation du Sénégal au Salon International de l'Agriculture de Paris.
- 6 Conférence de Monsieur Amadou KANE, Ministre de l'Économie et des Finances à Sciences Po Paris.

VIE DES INSTITUTIONS

- 7 Visite de travail à Dakar du Président de l'Assemblée Nationale française.
- 7 Nomination de Madame Aminata TALL, à la présidence du Conseil Économique, Social et Environnemental.
- 7 Contribution du Sénégal à la Mission Internationale de Soutien au Mali.
- 7 Vers la tenue du procès de Hissène HABRE.

FLASH INFOS

- 8 Promotion des Valeurs civiques.
- 8 Reprise des relations diplomatiques entre le Sénégal et la République Islamique d'Iran.
- 8 FESPACO 2013 : le Sénégal remporte « l'Étalon d'or ».

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

- 9 « Journée Sénégal » à Bordeaux.
- 9 Les Hommes d'affaires de la région Aquitaine, cibles du Bureau économique de l'Ambassade du Sénégal en France.
- 10 Cérémonie organisée en l'honneur de quelques membres du personnel admis à la retraite.

SEN-DIPLO MAG La lettre du Sénégal

MAGAZINE D'INFORMATIONS
AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE

N°03 - Avril 2013.

Coordination :
Mohamed GASSAMA
Bureau de Presse et d'informations

Ont collaboré à ce numéro :
M. Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller,
Abdoulaye MBODJ,
Sonar NGOM, Colonel Ndéné GUËYE,
Abdoulaye GUËYE, Malick DIOUF,
NDIAYE Sour DIOUF,
Mor Talla NIANG

Crédit photos :
Iba Diallo / Présidence de la République du Sénégal

14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30
Web : www.ambasseneparis.com

Conception & Impression :
COPY-TOP

AXE PARIS/DAKAR

Visite de travail en France de S.E.M. Macky SALL,
Chef de l'État, 28 février - 03 mars 2013.



Le Chef de l'État invité d'honneur de la cérémonie de clôture des Assises du Développement et de la Solidarité Internationale, le 1^{er} mars 2013.



Les Chefs d'État français et sénégalais visitant l'exposition photographique « Objectif Développement ».



Séance de travail entre les Délégations sénégalaise et française à l'Élysée.

AXE PARIS/DAKAR

Préparatifs du XV^{ème} Sommet de la Francophonie :
Une délégation gouvernementale en visite à Paris du 04 au 06 mars 2013.



*S.E.M. Mankeur NDIAYE, reçu au Quai d'Orsay
par son Homologue français, Monsieur Laurent FABIUS.*



*Monsieur Abdoul Aziz MBAYE, Ministre de la Culture,
et Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre déléguée
en charge de la Francophonie.*

4

À la tête d'une forte délégation, le Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, S.E.M. Mankeur NDIAYE a effectué une visite de travail à Paris, du 04 au 06 mars 2013. Au menu, plusieurs entretiens de très haut niveau avec, notamment, S.E.M.

Laurent FABIUS, Ministre des Affaires Étrangères et le Président Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'OIF. Au cours de leur séjour, le Ministre et sa délégation ont eu, le mardi 05 mars 2013, une longue séance de travail avec Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre déléguée

en charge de la Francophonie qui a, ensuite, reçu ses hôtes à déjeuner.

La visite de travail de S.E.M. Mankeur NDIAYE s'est achevée, le mercredi 06 mars 2013, par des échanges avec Madame Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture.



*S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,
Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre déléguée en charge de la Francophonie
et Monsieur Abdoul MBAYE, Ministre de la Culture.*

La délégation sénégalaise, conduite par le Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, S.E.M. Mankeur NDIAYE, comprenait en outre, Monsieur Abdoul Aziz MBAYE, Ministre de la Culture, S.E.M. Paul BADJI Ambassadeur du Sénégal en France, Monsieur Jacques Habib SY, Délégué général pour l'organisation du Sommet, Madame Penda MBOW, Représentante personnelle de Monsieur le Président de la République du Sénégal auprès du CPF et El Hadj Hamidou KASSE, Président du Comité scientifique.

Sur tous les points évoqués, relatifs notamment aux préparatifs du Sommet de la Francophonie prévu au Sénégal en 2014, on a noté une parfaite convergence de vues entre la France et le Sénégal.

Visite de travail à Paris du Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales, du 18 au 23 février 2013

Le processus de décentralisation entamé depuis le début des années 1970 va entrer dans une importante phase avec la mise en œuvre de son Acte III. En effet, l'Acte II a été caractérisé par la promulgation du code des Collectivités locales et le transfert de neuf compétences aux régions, communes et communautés rurales. L'Acte III vise les objectifs suivants :

- transfert de nouvelles compétences aux collectivités locales, tout en renforçant celles existantes,
- une communalisation universelle,
- le renforcement des capacités des Elus et du personnel des Collectivités locales,
- le réaménagement de l'espace territorial et,
- un redécoupage administratif adapté aux enjeux du développement.

C'est dans cette perspective que de larges concertations ont été engagées avec les acteurs au niveau national et avec les partenaires techniques et financiers. La France est notre premier partenaire en matière d'appui et d'expertise dans le domaine de la décentralisation. C'est pourquoi, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales a effectué une visite de travail à Paris du 18 au 23 février 2013 en vue d'examiner avec les Autorités françaises les modalités d'un partenariat dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'Acte III de la décentralisation.

À cet égard, Madame le Ministre a eu un entretien, le 21 février 2013, avec Madame Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique.

Cette rencontre marque l'ouverture d'une nouvelle dynamique de collaboration notamment en matière de formation et d'appui à la mise en œuvre de la nouvelle réforme des Collectivités locales du Sénégal. De même, Madame Arame NDOYE a eu une séance de travail, le 22 février 2013, avec Monsieur Pascal CANFIN, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, chargé du Développement. Les échanges ont



Madame Arame NDOYE en compagnie de Madame Marylise LEBRANCHU, à l'issue de leur entretien.

abouti à la signature d'un Accord portant sur un appui financier d'un montant d'un million cinq cents mille euros (environ un milliard de FCFA) du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP). Cet appui devrait être disponible dans les meilleurs délais. Madame Arame NDOYE a également rencontré Monsieur Jean-Baptiste MATTEI, Directeur général de la Mondialisation et Jean-Michel DESPAX, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales au Ministère des Affaires Étrangères ainsi que Monsieur Yannick RICHEL, Directeur Afrique et Asie au Ministère de l'Économie et des Finances.

Elle s'est, en outre, rendue au siège de l'Agence Française de Développement (AFD) et au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) où elle a eu une séance de travail sur la formation des Élus locaux. Ainsi, le CNFPT s'est engagé à accompagner le Sénégal, notamment dans :

- le développement local et la mise en place de services publics en phase avec la demande sociale, politique et économique,
- le renforcement de la gouvernance locale,
- l'ingénierie pédagogique et la formation ainsi que,
- l'élaboration du projet puis de la mise en place du Centre National de Formation au Sénégal.

Madame le Ministre a terminé sa visite de travail par un point de presse dans les locaux de l'Ambassade du Sénégal à Paris. L'occasion a été saisie pour souligner tout l'intérêt que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL accorde à la réforme de la décentralisation, qui passera par le transfert de plus de compétences et de moyens aux Collectivités locales, une formation adaptée des Élus locaux et la création de nouveaux pôles de développement au Sénégal. L'émergence de nouveaux pôles de développement devrait permettre de « fixer les populations », selon le Ministre. La région naturelle de Casamance, où seront transférées les compétences « Agriculture et Tourisme », a été choisie par le Gouvernement comme zone test de l'Acte III de la décentralisation.



Madame Arame NDOYE, reçue par S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur du Sénégal en France.

AXE PARIS/DAKAR

Participation du Sénégal au Salon International de l'Agriculture de Paris, du 23 février au 03 mars 2013.

La participation du Sénégal a été pilotée cette année par le secteur privé à travers l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS) dirigée par son Président, Mamadou Lamine NIANG, par ailleurs, Président de la Chambre de Commerce de Dakar.

« **L'Agriculture : une valeur sûre pour un Sénégal émergent et prospère** » fut le thème du Forum organisé, le lundi 25 février 2013, pour marquer « **la Journée de communication du Sénégal** » au SIA 2013.

Cette rencontre, présidée par Monsieur Abdoulaye BALDE, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, a permis aux différents intervenants de mettre en exergue :

- les dispositifs incitatifs mis en place par l'État pour attirer les investissements vers le secteur agricole et l'accès au financement,
- l'offre logistique du Sénégal,
- les potentialités de la vallée du fleuve Sénégal et celles du bassin de l'Anambé ainsi que,
- la réponse du Sénégal pour un développement des activités agro-sylvo pastorales, en matière d'adaptation au changement climatique.

Le SIA 2013 a été également l'occasion pour des entreprises sénégalaises et françaises, à l'instar de l'ISRA (Sénégal), du CIRAD et du Groupe « Caussade » (France), de signer des conventions de partenariat.

En outre, l'Ambassade du Sénégal en France a organisé une série de rencontres entre différents acteurs présents au Salon.

C'est ainsi que le Bureau économique de l'Ambassade a facilité le contact entre le Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) et le Cabinet d'avocats international, « INCE & Co », qui offre des modules de formation dans plusieurs secteurs d'activités, parmi lesquels on peut citer, entre autres, l'assurance et la réassurance, le transport maritime, le négoce international et l'énergie.



Monsieur Abdoulaye BALDE, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, visitant le stand du Sénégal.

Le Bureau économique a également aidé à la tenue d'une rencontre entre les autorités du Ministère de l'Agriculture et celles du Cabinet d'Audit « Facility Conseil », Groupe basé à Paris et qui s'est engagé à contribuer à la visibilité du Sénégal auprès des décideurs étrangers.

En marge du SIA 2013, une séance de travail a regroupé à la Chancellerie de l'Ambassade du Sénégal en France, le Directeur Général de l'ISRA, le Secrétaire Permanent de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), la Directrice de la promotion et de l'intelligence économique et commerciale de l'ASEPEX et les responsables de « EURALIS », une coopérative agricole dont le chiffre d'affaires avoisine les 3 milliards d'euros.

Un autre Forum a été organisé avec la participation des représentants du Bureau économique, du Dr Macoumba DIOUF, Directeur général de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole, de Monsieur Pape Amadou NDIAYE, Directeur général de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal, de Monsieur Arfang DAFFE, Directeur général de la Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal et de plusieurs autres personnalités.

Conférence du Ministre de l'Économie et des Finances à Sciences PO Paris.



Le Ministre de l'Économie et des Finances était l'invité de l'Association Sciences Po pour l'Afrique (ASP), le vendredi 1^{er} mars

2013. Monsieur Amadou Kane a animé une conférence publique sur le thème : « **Quelle stratégie de développement économique et social pour le Sénégal ?** » Face au public, composé en majorité d'étudiants, de professeurs et de plusieurs personnalités, le Ministre de l'Économie et des Finances a mis en exergue les grandes lignes de la Vision de Monsieur du Président de la République, S.E.M. Macky SALL et dégagé les grandes ambitions du Sénégal pour une croissance plus soutenue. L'accent

a été mis sur la Stratégie Nationale de Développement Économique et Social 2013-2017, issue de la concertation avec l'ensemble des acteurs du développement économique et social du Sénégal, du public comme du privé.

Cette Stratégie constitue, selon le Ministre, une plateforme consensuelle et une feuille de route pour les actions à mener à court terme assortie d'une matrice d'indicateurs et d'évaluation. Il ressort de la Stratégie Nationale de Développement Économique et Social, validée, le 07 novembre 2013, lors d'un Conseil interministériel présidé par le Premier Ministre, Abdoul MBAYE, un catalogue d'opportunités économiques sur lequel le Gouvernement compte s'appuyer en vue de conduire notre pays dans la voie de l'émergence économique. Un accent particulier sera mis sur l'attrait des investisseurs

étrangers avec l'adoption de mesures incitatives aux plans fiscal, douanier et juridique.

La construction d'infrastructures de dernière génération se poursuivra tout comme l'adoption de politiques publiques de soutien aux initiatives privées locales.

L'objectif ultime de la SNDES, dira le Ministre, est d'améliorer sensiblement, à l'horizon 2017, les conditions de vie des populations sénégalaises par, entre autres :

- un accès plus facile à l'eau potable,
- une scolarisation universelle des enfants en âge d'aller à l'école,
- la création d'emplois pour les jeunes,
- la réduction de la mortalité infantile grâce à l'amélioration de la santé maternelle et infantile.

VIE DES INSTITUTIONS

Coopération parlementaire : Le Président de l'Assemblée Nationale française, Monsieur Claude BARTOLONE en visite de travail à Dakar, du 21 au 24 mars 2013.

Monsieur Claude Bartolone, à la tête d'une forte délégation, a été accueilli par le Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Monsieur Moustapha Niasse avec qui il a eu plusieurs entretiens. En effet, les deux hommes ont eu, le vendredi 22 mars 2013, une séance de travail élargie à leurs délégations à l'Assemblée nationale. A cette occasion, ils ont procédé à un tour d'horizon de la coopération franco-sénégalaise et des relations entre les deux Parlements. C'est ainsi que le Président Bartolone a prôné la diplomatie parlementaire et souligné le rôle important des Parlements dans la résolution des conflits. En outre, le Président de l'Assemblée Nationale Française a

indiqué que la Francophonie « un facteur d'unité et d'intégration ». À l'invitation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Monsieur Claude BARTOLONE et Madame Christiane TAUBIRA ont participé au Colloque organisé à Dakar, du 19 au 22 mars 2013, à l'occasion du centenaire de la naissance du poète martiniquais Aimé Césaire. Ils ont également été reçus par les autorités sénégalaises dont le Président de la République et le Premier Ministre.



Le Président de l'Assemblée nationale du Sénégal a été décoré de l'insigne de Grand Officier de l'Ordre national du mérite français par Monsieur Claude BARTOLONE, au nom du Président de la République française et en présence de Madame Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Madame Aminata TALL, Présidente du Conseil Économique, Social et Environnemental



Précédemment Ministre d'État, Secrétaire générale de la Présidence de la République, Madame Aminata TALL a été portée à la tête du Conseil Économique Social et Environnemental, quatrième Institution de la République, après le Président de la République, l'Assemblée nationale et le Gouvernement.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (C.E.S.E.) est l'Assemblée consultative de la République. Ses avis peuvent être sollicités par le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée nationale. Il peut aussi, de

sa propre initiative, émettre un avis sur l'ensemble des questions relevant de ses compétences. Selon la Loi Organique déterminant son fonctionnement, la durée de chaque session ne peut excéder deux mois pour les sessions ordinaires et quinze jours pour les sessions extraordinaires. Composé de 80 Membres nommés par le Président de la République, le Conseil Économique, Social et Environnemental est présidé par une personnalité nommée par décret et adresse chaque année un Rapport au Chef de l'État.

Mission Internationale de Soutien au Mali : Le Sénégal matérialise son devoir de solidarité par l'envoi de plusieurs centaines de soldats.

Fidèle à sa tradition d'amitié, de fraternité et à ses engagements internationaux, le Sénégal s'est résolument impliqué aux côtés des États membres de la CEDEAO pour aider le pays frère du Mali à recouvrer son intégrité territoriale.



Le Chef de l'État, rendant visite aux soldats sénégalais engagés dans l'ONUCI en Côte d'Ivoire.

Plusieurs détachements de soldats ont été envoyés pour participer à l'opération « **SERVAL** » lancée, le 11 janvier 2013, par la France. En sa qualité de Chef suprême des armées, le Chef de l'État a tenu à saluer personnellement, le 08 février 2013 à la base aérienne de Ouakam, le contingent sénégalais mis à la disposition de la Mission Internationale de Soutien au Mali (**MISMA**) avant son départ pour Bamako. Plus de 500 soldats sénégalais combattent, à côté des militaires français, maliens et de ceux des autres pays africains pourvoyeurs de troupes.

Vers la tenue du procès de Hissène HABRE : Le Sénégal installe des Chambres africaines extraordinaires.

La mise en place de Tribunaux spéciaux à Dakar découle d'un Accord entre le Gouvernement du Sénégal et l'Union africaine. À l'article 1^{er} de cet Accord, il est convenu de créer, au sein des juridictions sénégalaises, des Chambres africaines extraordinaires chargées de poursuivre les auteurs de supposés crimes commis

sur le territoire tchadien, du 7 juin 1982 au 1^{er} décembre 1990. Composé de dix juges africains et de quatre juges d'instruction sénégalais, le Tribunal spécial sera présidé par un magistrat africain. L'instruction devrait durer 15 mois alors que le procès s'ouvrira, en principe, en 2014.

FLASH INFOS



Le Chef de l'État, S.E.M. Macky SALL saluant le drapeau national.

Promotion des Valeurs civiques

Lors du Conseil des Ministres, du 11 janvier 2013, le Président de la République a invité le Gouvernement et l'ensemble des sénégalais à œuvrer pour la restauration des symboles de l'Etat. A cet effet, S.E.M. Macky SALL a tenu à donner l'exemple en s'engageant à présider le premier lundi de chaque mois à 8 heures au Palais de la République, une cérémonie solennelle de levée des couleurs. Une décision qui vise à sensibiliser davantage les populations sur l'importance des valeurs civiques. L'enjeu majeur est de veiller au respect des Institutions du Pays et des Symboles de l'Etat que sont le drapeau, le sceau, la devise et l'hymne national en transmettant les valeurs fondamentales de la Nation dans toute sa diversité et dans son unité. Aussi, le Chef de l'Etat a-t-il demandé aux départements ministériels, notamment, ceux de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les élèves et étudiants du Sénégal suivent l'exemple.

Reprise des relations diplomatiques entre le Sénégal et la République Islamique d'Iran.

La République Islamique d'Iran et la République du Sénégal ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques et de rouvrir leurs Ambassades respectives à Dakar et à Téhéran à compter du mercredi 06 février 2013. La reprise de la coopération bilatérale s'est faite en marge du 12^{ème} Sommet de l'Organisation de la Coopération



Islamique (OCI), tenu au Caire en Egypte. A cette occasion, Son Excellence Dr Mahmoud AHMADINEJAD, Président de la République Islamique d'Iran et Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal ont eu un entretien portant sur les relations entre leurs deux pays.

Préparatifs du 15^{ème} Sommet de la Francophonie.

Une délégation du Comité de pilotage des Sommets de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), conduite par Monsieur Ousmane PAYE, Conseiller spécial du Secrétaire Général de la Francophonie, s'est rendue à

Dakar du 21 au 23 février 2013. Cette mission avait pour objet la remise aux Autorités sénégalaises des pré-requis techniques pour l'organisation du Sommet de 2014. La cérémonie officielle de remise des documents, précédée de

réunions sectorielles, s'est tenue le 22 février 2013 au Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur en présence des acteurs concernés par le Sommet.

FESPACO 2013 : le Sénégal remporte « l'Étalon d'or ».

Le Sénégal est monté sur la plus haute marche du podium à l'occasion de la 23^{ème} édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) organisé dans la capitale Burkinabé du 23 février au 02 mars 2013 sous le thème : « Cinéma africain et politiques publiques en Afrique ».

Le réalisateur sénégalais Alain GOMIS a, en effet, décroché le premier prix grâce à son long métrage « TEY ». Il offre du coup au Sénégal son tout premier « Étalon d'or de Yennenga ».

En outre « La Pirogue », film de Moussa TOURE a remporté « l'Étalon de Bronze ». Dans la section des courts-métrages, c'est « Moly » du jeune réalisateur Moly KANE qui a été primé. Enfin, pour une première œuvre et une première participation au FESPACO, le film « Cette couleur qui me dérange » de Khady POUYE, réalisatrice à la Radio Télévision du Sénégal (RTS), a été choisi comme meilleur documentaire. Les cinéastes sénégalais ont ainsi remporté tous les prix spéciaux mis en jeu

par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).



Le Président Burkinabé S.E.M. Blaise CAMPAORE remettant « l'Étalon d'or » au réalisateur Alain GOMIS.

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

Le Consul Général du Sénégal à Paris, Amadou DIALLO a rendu une visite de courtoisie, le 13 février 2013, au Chargé d'Affaires a.i. Baye Moctar DIOP. L'occasion a été saisie pour organiser une séance de travail à laquelle ont pris part plusieurs membres du personnel afin d'examiner les conditions d'une collaboration efficace entre l'Ambassade et le Consulat Général.



Séance de travail entre Amadou DIALLO, Consul général du Sénégal à Paris et Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller, Chargé d'Affaire.

Les dossiers en instance ont été ainsi passés en revue et les modalités de suivi arrêtées. Il a été retenu de poursuivre ce genre de rencontre en vue de développer les synergies nécessaires à une action conjuguée des deux services au bénéfice exclusif du peuple sénégalais.

« Journée Sénégal » à Bordeaux, le 27 février 2013.

Le Bureau économique de l'Ambassade du Sénégal en France, en partenariat avec l'Association « AFRICAPME » et le Club d'Entreprises Bordeaux Afrique (CBSOA), a organisé une journée économique dédiée au Sénégal. Cette journée avait pour objectif principal de réunir des décideurs et acteurs économiques dans le cadre d'échanges autour des secteurs économiques porteurs du Sénégal, afin de favoriser des relations d'affaires et de consolider les réseaux professionnels. Les échanges ont eu lieu sous forme d'un déjeuner de travail, de rencontres B 2 B et d'un panel, auxquels ont pris part des responsables de structures sénégalaises de promotion économique (SCA, ASEPEX et ARMP). Ils ont essentiellement porté sur les thèmes suivants :

- perspectives économiques du Sénégal,
- raisons d'investir au Sénégal,
- comment investir au Sénégal ?
- potentiels d'investissement notamment dans les domaines de l'agrobusiness, du Tourisme, des TIC, des Services, des Mines et des produits halieutiques.

Un accent particulier a été mis sur l'environnement des affaires au regard des initiatives des autorités en matière de facilitation des affaires notamment, sur les secteurs porteurs constituant les six grappes de croissance. Par ailleurs, un rendez-vous d'affaires avec des acteurs économiques français présents lors de la journée a permis à certains participants d'exprimer le souhait de concrétiser leur

intention d'investir au Sénégal. Il s'agit de : « NETCO », spécialiste des tapis roulants pour la circulation des produits dans l'entreprise et leader français du secteur et « DOSATRON », leader mondial de la pompe doseur non électrique. Les dirigeants de ces deux grandes entreprises ont convenu avec le Chef du Bureau économique de préparer un déplacement au Sénégal dont l'objectif est de matérialiser assez rapidement leur installation.

Enfin, cette journée était l'occasion d'annoncer la tenue d'un Forum économique à Dakar au mois de septembre 2013, à l'initiative de « AFRICAPME ».

Les Hommes d'Affaires de la région Aquitaine, cibles du Bureau économique de l'Ambassade du Sénégal en France.

Dans le cadre des activités de promotion de l'investissement au Sénégal, Monsieur Abdoulaye MBODJ, Chef du Bureau économique a effectué une mission à Bordeaux, du 18 au 20 février 2013. Au cours de cette mission, le Chef du Bureau économique a animé une conférence organisée par le club HEC-Grand sud qui a regroupé les Chefs d'entreprises des régions Aquitaine et Midi Pyrénées et plusieurs diplômés de HEC. Prés de 30 Chefs d'entreprises ont pris part à cette rencontre, objet d'échanges sur les opportunités au Sénégal. Par ailleurs la mission a permis de rencontrer d'autres chefs d'entreprises et hommes d'affaires établis dans la région.

Il s'agit notamment de :

- Monsieur Alexandre ZHENDRE, Président Directeur général du Groupe « ZHENDRE », spécialisé dans la climatisation civile et militaire,
- Monsieur MARTIN, Directeur général adjoint d'EURALIS, une coopérative agricole qui réalise un chiffre d'affaire de près de 3 milliards d'euros,
- Monsieur Christophe KLOECKNER, Directeur général de « COUACH », spécialisé dans la construction navale,
- Monsieur Samuel PERRIEZ, Directeur général de « NETCO », spécialisé dans les tapis roulants pour la circulation des produits dans l'entreprise et leader français du secteur,

- Monsieur Yann MAUS, Président Directeur général du Groupe « FONROCHE », spécialisé dans la fabrication de panneaux solaires et réalisant un chiffre d'affaire de près de 300 millions d'euros.

Il est ressorti de ces rencontres que de nombreuses opportunités sont à saisir au Sénégal par les Hommes d'Affaires français. Enfin, au cours de cette mission, des séances de travail ont été organisées avec les autorités des chambres consulaires de la région et la responsable des affaires économiques de la Mairie de Bordeaux, en prélude à la Journée de promotion économique du Sénégal à Bordeaux, le 27 février 2013.

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

Cérémonie de départ d'agents du personnel de l'Ambassade, admis à la retraite ou rappelés pour fin de séjour réglementaire.



De gauche à droite : M. Bacary NDIAYE, M. Salif DIALLO, M. Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller, M. Daour MBENGUE, M. Momar DIAGNE, M. Sérigne Abdou THIAM, M. Abdoul Wadoud SOUGOU, M. Abdoulaye GUËYE, Premier Conseiller.

Une cérémonie en l'honneur de certains membres du personnel admis à la retraite ou rappelés pour fin de séjour réglementaire s'est tenue, le mardi 15 janvier 2013, dans les locaux de l'Ambassade, en présence des membres de leurs familles.

Il s'agit des agents ci-après : Safiétou NIANG CISSE, Marie Thérèse NDIAYE, Abdoulaye SY, Bacary NDIAYE, Momar DIAGNE, Daour MBENGUE, Birame NGOM, Sérigne Abdou THIAM, Moctar BA et Salif DIALLO.

L'occasion a été saisie par le Ministre Conseiller, Monsieur Baye Moctar DIOP pour exprimer ainsi sa tristesse de constater le départ des intéressés. Il a, à cet égard, loué les qualités exceptionnelles de ces agents qui ont rendu d'énormes services à notre pays. Le Ministre Conseiller a, en outre, souhaité aux agents concernés une nouvelle ère, active, saine et joyeuse à l'image de celle qui vient de se fermer avant de solliciter leur concours en vue d'apporter à leurs successeurs l'expérience qu'ils ont accumulée au fil des années. Le Ministre

Conseiller a terminé son propos en formulant, pour la nouvelle année, ses vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'ensemble du personnel. Par ailleurs, Monsieur Babacar NDOYE, qui a parlé au nom des agents honorés, a remercié tout le personnel de l'Ambassade pour la reconnaissance et la sympathie manifestées à leurs collègues, lors de cette cérémonie. Il a rassuré que les agents, visiblement émus par cet acte de haute estime, leur seront toujours reconnaissants et continueront à garder le contact avec l'Ambassade du Sénégal en France.

Résumé du parcours académique et professionnel de S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur, Haut Représentant du Sénégal en France.



CURSUS UNIVERSITAIRE ET POST-UNIVERSITAIRE

- 1975** Maîtrise en Droit (option Droit International et Relations Internationales de l'Université de Dakar).
1977 Diplômé de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) Option Diplomatie.

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

- Juillet 1977** Entrée au Ministère des Affaires Étrangères en qualité de Conseiller des Affaires Étrangères (Diplomate de carrière).
1977-1978 Adjoint au Chef du Service des Conférences internationales du Ministère des Affaires Étrangères.
1979-1988 Chef de la Division ONU au Ministère des Affaires Étrangères.
1985-1988 Premier Conseiller à la Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à New York.
1987 Auditeur à l'Académie du Droit International de la Haye.
1988-1991 Conseiller diplomatique du Président de la République.
3 mai 1991 Elevé au rang d'Ambassadeur par Décret du Président de la République.
1991-2001 Ambassadeur, Conseiller diplomatique du Premier Ministre.
2002-2003 Ambassadeur du Sénégal en République Fédérale d'Allemagne, avec cumulativement à ces fonctions et résidence à Bonn, Ambassadeur désigné en Autriche et Ambassadeur, Représentant Permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Agence Internationale de l'Energie atomique (AIEA), l'Agence contre la Drogue et le Crime et l'Office des Nations Unies à Vienne.
2004-2010 Ambassadeur, Représentant Permanent du Sénégal auprès des Nations Unies.
Mars 2011 Ambassadeur du Sénégal au Royaume de Belgique.
2013 Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la République Française.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- 1980-2010** Membre des Délégations sénégalaises à une trentaine de sessions ordinaires de l'Assemblée générale de l'ONU et Représentant du Sénégal dans les six Grandes Commissions de cet Organe principal de l'ONU.
1985-1988 Représentant suppléant du Sénégal au Conseil de sécurité de l'ONU et au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du Peuple palestinien et au Comité pour le Kampuchéa, actuel Cambodge.
1985-1988 Représentant du Sénégal à la Commission du Désarmement de l'ONU.
1989-2001 Chef de la Délégation du Sénégal aux instances du Droit de la Mer (Commission préparatoire de l'Autorité internationale des Fonds marins et du Tribunal international du droit de la Mer, Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer, Assemblée et Conseil de l'Autorité internationale des Fonds marins).
1998 Président de la 8^{ème} Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer.
1992-1993 Chef de la Délégation sénégalaise qui a négocié et conclu l'accord de délimitation de la frontière maritime entre le Cap-Vert et le Sénégal.
1988-2001 Membre des Délégations sénégalaises aux rencontres des Ministres et réunions des Hauts-Fonctionnaires des Pays membres de l'Union Africaine, de la CEDEAO, du Mouvement des Pays non-alignés, du G.15 et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.
1980-1985 Enseignant au Centre de Formation et de Perfectionnement Administratif (CFPA) et à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).
1988-1998 Président de jury à l'examen de sortie des élèves de la Section diplomatique de l'ENAM et du CFPA.
2004-2010 Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du Peuple Palestinien.
2007 Président de la Première Commission (Désarmement et sécurité internationale de la 61^{ème} Session de l'Assemblée générale).
2007 Co-facilitateur du Processus de revitalisation de l'Assemblée générale.
2007-2010 Membre puis Président du Groupe d'experts du Fonds destiné à faciliter les préparatifs des soumissions à la Commission des limites du plateau continental par les Pays en développement, en particulier les États insulaires en développement, conformément à l'Article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer.
2007-2009 Président du Groupe africain aux Nations Unies.
2008-2010 Co-Président des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} réunions du Processus consultatif officieux sur les océans et le droit de la Mer.
2008-2010 Coordonnateur du Réseau de veille « Multilinguisme et promotion du Fait francophone » du Groupe des Ambassadeurs francophones aux Nations Unies.
2009-2010 Co-facilitateur du Processus préparatoire au Sommet d'évaluation de septembre 2010 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).



Le Chef de l'État, Chef suprême des Armées, à côté des troupes sénégalaises engagées dans l'ONUCI, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), le 27 février 2013.